

# Procès-verbal du conseil d'école

*Lundi 11 juin 2012*

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS**

**Municipalité :** Mme Crochet (Maire) et Mme Lagarde (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

**Représentants des parents titulaires :** Mme Bossuet Corinne, Mme Cholet Maïté, M. Gauriveau Frédéric, Mme Menadier Virginie

**Enseignants :** Mme Fortin, Mme Kebbache, Mme Loubes, M Chataigner et Mme Tavanae

**DDEN :** Mme Rocher

## **MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES**

**RASED :** Mme Raynal, M. Cheval

**Inspecteur de l'Education Nationale :** M. Rougier

**Représentants des parents :** Mme Tortillon Carole, M. Dubreuil Frédéric

**Désignation d'un secrétaire de séance :** Mme Loubes

Après adoption du procès-verbal Conseil d'Ecole du mardi 16 février 2012, la séance suit l'ordre du jour.

## **1. Bilan des évaluations nationales de CE1 et CM2**

Elles ont eu lieu dans toute la France du 21 au 25 mai pour tous les élèves de CE1 et CM2. Cette année, le nouveau ministre de l'Education nationale a remis en question ces évaluations ; aucun résultat ne sera utilisé pour des statistiques nationales mais ces évaluations ont été maintenues afin de les exploiter au niveau de l'école. Ces évaluations permettent de connaître les acquis des élèves bien que les consignes de passation et de correction soient très restrictives. Elles ne permettent pas toujours de refléter les connaissances réelles des élèves.

### **• Evaluation nationales des CE1**

22 élèves de CE1 ont passé ces évaluations.

**Français :** 12 élèves ont des acquis solides voire très solides, 4 élèves ont des acquis fragiles et 6 élèves ont des acquis insuffisants.

**Mathématiques :** 10 élèves ont des acquis solides voire très solides, 2 élèves ont des acquis fragiles et 10 élèves ont des acquis insuffisants.

C'est un indicateur utile afin d'envisager l'année de CE2 et de pouvoir préparer des apprentissages différenciés en fonction des besoins de chaque élève.

Mme Kebbache et Mme Tavanae organiseront une réunion le jeudi 14 juin à 18h afin de transmettre les résultats aux parents.

### **• Evaluation nationales des CM2**

16 élèves de CM2 ont passé ces évaluations.

**Français :** 5 élèves ont des acquis solides voire très solides, 5 élèves ont des acquis fragiles et 6 élèves ont des acquis insuffisants.

**Mathématiques :** 10 élèves ont des acquis solides voire très solides, 2 élèves ont des acquis fragiles et 4 élèves ont des acquis insuffisants.

C'est un indicateur utile afin de dresser un bilan en fin de scolarité des élèves de l'école et ainsi cibler les difficultés récurrentes au sein de l'école.

M. Chataigner organisera une réunion le jeudi 21 juin à 18h afin de transmettre les résultats aux parents.

## **2. Rapport d'information sur l'absentéisme scolaire**

Pour cette année scolaire, le pourcentage d'absentéisme dans l'école est de 4.6%. Dans les 3 classes d'élémentaire les absences sont très occasionnelles (3%) et souvent dues à des maladies. Le taux d'absence est plus important en maternelle (6,8%) mais reste raisonnable.

Les absences sont toujours justifiées mais parfois seulement à l'oral ou au téléphone. Il est important qu'un mot soit écrit dans le cahier de liaison afin de justifier l'absence d'un élève.

### 3. Bilan du projet d'école et vie des classes

**La fête de l'école** : cette année l'équipe enseignante a fait le choix de dissocier le spectacle de la fête de l'école afin que les enfants puissent profiter pleinement de chacune de ces manifestations. « Nous avons entendu le souhait des familles concernant un spectacle et nous espérons maintenant voir autant de monde le 29 juin. »

**Sortie de fin d'année** : il n'y aura pas de sortie de « fin d'année » car une sortie scolaire doit avoir un lien avec les projets de classe. Cette année, les classes sont toutes sorties au moins deux fois mais ce n'était pas en fin d'année. Ces sorties (Gamm vert, la maison des énergies, Royan, le Paléosite, la voile, la natation scolaire...) ont toutes un lien avec des projets de classe ou le projet d'école. De plus, cette année, toute l'école a bénéficié d'un spectacle en lien avec le projet d'école.

**Jardinage** : ce projet a bien avancé dans chaque classe. Déjà quelques récoltes : pomme de terre, radis...

#### **Projet Théâtre CP/CE1/CE2 :**

Il s'est très bien déroulé, ce fut une expérience très intéressante et riche en émotions pour les élèves qui ont beaucoup apprécié participer à ce projet. Toutefois, ils sont encore petits il est parfois difficile pour eux de rester silencieux et d'attendre son tour. Les élèves présenteront leur spectacle le 22 juin.

**La liaison CM2/6<sup>ème</sup>** : M. Touzeau (principal du collège) comme M. Chataigner ne sont pas favorables à une simple visite du collège. Un projet construit et ayant du sens doit être mis en place, comme le défi lecture de l'année dernière. Cette année, M. Chataigner a tenté à plusieurs reprises d'élaborer un projet de course d'orientation avec les professeurs d'EPS du collège mais cela n'a pas été possible.

### 4. Bilan financier (coopérative scolaire et budget mairie)

- Avant la fête de l'école, le solde de la coopérative scolaire est de **1987.75 €**.

Cette année la coopérative scolaire a permis de financer : tout le matériel et les fournitures pour le jardinage, le spectacle sur le jardinage « Pépin dans le jardin » du mois d'octobre, les transports pour la maternelle à Royan, les abonnements pour la BCD ou les classes : Wapiti, Pomme d'Api, le petit quotidien, J'aime lire..., l'abonnement au site TV. Un bus pour se rendre à Gamm vert, le projet Théâtre, la sortie au Paléosite et à la maison de l'énergie. Nous avons aussi mis de côté de l'argent pour financer la classe de neige. **Il est important de préciser que les cotisations données par les familles en début d'année ont été entièrement utilisées durant cette année scolaire et que l'argent économisé correspond au bénéfice du loto de l'école.**

Lors de ce dernier conseil d'école, nous devons constituer une commission de contrôle des comptes de la coopérative scolaire afin d'effectuer le contrôle des comptes que Mme Tavanae remettra en septembre 2012. Mme Bossuet et Mme Cholet sont volontaires.

- Concernant les crédits alloués par la mairie, il reste **169,53€** qui nous permettront de payer la maintenance du photocopieur pour la fin d'année. Mme le Maire nous a autorisés à effectuer nos commandes pour la rentrée 2012 de manière anticipée afin de bénéficier d'une réduction de 10% et de 2 chaînes HI-FI en cadeau.

### 5. Préparation de la rentrée 2012

A ce jour **113 enfants** sont inscrits pour la rentrée.

#### **Prévisions de classe :**

(Ces prévisions sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions de dernières minutes.)

PS	18 élèves	18 PS
MS - GS	24 élèves	10 MS + 14 GS
CP – CE1	25 élèves	16 CP + 9 CE1
CE1 – CE2	27 élèves	6 CE1 + 21 CE2
CM1 – CM2	19 élèves	7 CM1 + 12 CM2

Mme Kebbache sera en congé maternité de septembre à décembre 2012.

La répartition des élèves de CE1 est en cours d'élaboration. Plusieurs critères seront pris en compte : l'âge, l'autonomie et la mixité.

## 6. Présentation du projet classe découverte 2013

Une réunion d'information a été organisée le vendredi 8 juin pour présenter le projet : 38 familles étaient présentes sur les 60 familles concernées. Un compte rendu de cette réunion a été remis aujourd'hui avec un coupon réponse.

**Thèmes** : activités de neige et découverte du milieu montagnard

**Effectif** : environ 72 élèves du CP au CM2

*Notre objectif, sur le long terme, est de faire partir chaque enfant au moins une fois en classe découverte durant sa scolarité à l'école de Chaillevette. Pour cela, nous organiserions une classe découverte tous les 5 ans, ainsi ce dispositif serait équitable pour tous les élèves.*

**Durée** : du lundi 4 au vendredi 8 février 2013

**Lieu de la classe découverte** : hébergement au centre PEP d'Artigues à Campan dans les Hautes Pyrénées (65) et ski à la station de la Mongie.

**Contenu pédagogique** :

Départ le lundi matin et retour le vendredi dans la soirée.

**Chaque enfant effectuera** : 1 séance de raquette, 1 séance de randonnée découverte avec construction d'Igloo, 2 séances de ski alpin, 1 séance de ski de fond, 1 séance de jeux de neige et luge, la visite du pic du midi en téléphérique et de son musée, une veillée contes et danses traditionnelles.

**Toutes ces activités seront encadrées par des animateurs professionnels.**

**Accompagnateurs** :

M. Chataigner, Mme Kebbache, Mme Tavanae et 6 parents d'élèves.

**Prix total** : 21 522€ (soit presque 300€ par enfant)

**Partenaires pour financer le projet** :

La mairie de Chaillevette, l'association de parents d'élève, le conseil général, la coopérative scolaire, les familles.

**Participation par famille** :

Environ 80 euros par enfant (des paiements en 2, 4, 8 ou 10 fois sont envisageables).

Possibilité d'une aide de la CAF ou d'un CE selon les situations.

**Validation du projet** :

La participation de chaque élève est nécessaire pour que ce projet se concrétise, c'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon ci-joint.

**Questions posées lors du conseil d'école** :

- Certaines familles s'inquiètent à propos de l'achat du matériel de ski : des échanges, des prêts seront proposés au sein de l'école. Des associations organisant des bourses aux vêtements seront sollicitées.
- Il a été suggéré que les parents accompagnateurs payent leur part afin de réduire celle des enfants. Mme Tavanae précise tout d'abord que dans le devis les accompagnateurs sont gratuits, de plus, qu'ils ne seront pas « en vacances » et que sans eux le séjour ne pourrait pas avoir lieu. Aucune participation ne leur sera demandée, toutefois, s'ils le souhaitent, leur don sera accepté.
- Mme le Maire précise qu'elle a suggéré cette idée (la classe découverte) à l'équipe enseignante qui s'est réjoui de pouvoir envisager un tel projet.

## 7. Travaux et aménagements

Des lits supplémentaires et du linge de lit ont été achetés afin d'accueillir les 18 élèves de PS.

L'équipe enseignante formule régulièrement des demandes de travaux en fonction des besoins que Mme le Maire suit de près ; c'est un travail en étroite collaboration.

Lors du dernier conseil d'école, l'équipe enseignante avait demandé :

- un nouveau panneau d'affichage extérieur plus grand : un nouveau panneau a été installé.
- l'achat d'un téléphone sans fil : Mme le Maire précise que c'est en cours.
- un meuble de rangement pour la classe de Mme Kebbache : il est déjà installé dans la classe de CP/CE1.
- la peinture des sanitaires de la classe de maternelle : Mme le Maire précise que c'est prévu.

L'équipe enseignante remettra une liste de petits travaux au début des vacances d'été.

Des demandes sont formulées pour l'avenir :

- le changement du revêtement du sol des classes de maternelle
- l'installation de rideaux dans la classe de CP/CE1 de Mme Kebbache.

Mme le Maire précise que ces demandes seront envisagées plus tard car ces investissements doivent être prévus au budget communal.

## 8. Questions diverses

- Une question est posée concernant l'absence de cadeau de fête des mères et de fête des pères en élémentaire :

**Réponse de Mme Loubes** : tout d'abord, ce n'est pas une obligation de réaliser quelque chose pour cette fête. Cela relève du rôle des parents et non des enseignants. Toutefois, les classes de maternelle font faire un objet ou une carte aux enfants de PS/MS et GS. Aucun retour des familles sur les travaux réalisés... cela ne donne pas envie de continuer !!!

**Réponse de Mme Tavanae pour les classes d'élémentaire** : certains enfants ont perdu ou ne voient plus l'un de leur parent ; ce n'est pas nécessaire de leur rappeler lors de ces fêtes. De plus, les enfants repartent régulièrement avec des productions d'arts plastiques et ils en font ce qu'ils veulent ; ils peuvent tout à fait l'offrir à leurs parents.

- Des programmes du spectacle seront fabriqués par les enfants et vendus vendredi 22 juin. La participation des familles sera libre et l'argent récolté servira à financer la classe de neige.
- Suite à des remarques d'enfants à la maison, des précisions sont demandées concernant le « problème » des toilettes de l'école en ce moment. En effet, une porte (côté garçon) est cassée et pour des raisons de sécurité (vent et porte qui claque), Mme le Maire a préféré la condamner. Des techniciens ont été appelés et la réparation est prévue. En attendant, l'autre côté est partagé : 2 toilettes pour les garçons et 2 toilettes pour les filles (affichage et verrous).
- Une question est posée pour connaître le nombre de redoublements dans l'école. Il y a deux maintiens cette année.
- Mme le Maire précise que suite aux questions lors du dernier conseil d'école concernant l'extension des horaires de la garderie, une enquête sera réalisée d'ici la fin de l'année qui sera à remettre avant les vacances d'été.

**Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae**

**Secrétaire du conseil d'école : Mme Loubes**